

Recours au Règlement—M. Hawkes

Je peux examiner les «bleus» pour voir si d'autres faits m'autorisent à changer d'idée, mais le ministre a proposé d'étudier le document pour voir s'il est possible de le déposer sans nuire à l'intérêt public. Je pourrais peut-être entre-temps relire les «bleus» après avoir livré à la Chambre ma première impression sur ce qui s'est produit. Cela donnerait au ministre le temps de réfléchir à la teneur du document et de faire savoir à la Chambre s'il peut le publier sans nuire en rien à l'intérêt public.

M. FLIS—LA PÉTITION PRÉSENTÉE

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): J'invoque le Règlement, madame le Président. Je me suis levé pour invoquer le Règlement dès que vous en avez eu terminé avec les pétitions, madame le Président. Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir jugé recevable la pétition que j'ai présentée hier.

Je tiens à vous signaler les propos que le leader de l'opposition officielle a tenus après avoir invoqué le Règlement immédiatement après la présentation de ma pétition, propos que rapporte le hansard d'hier. Il a dit ce qui suit:

● (1220)

Monsieur le Président, au sujet du même rappel au Règlement, j'ai bel et bien vérifié la pétition. Elle n'était pas signée par trois députés, comme elle doit l'être pour être conforme.

Étant donné que je tiens le député du Yukon (M. Nielsen) pour un honnête parlementaire, je voudrais savoir s'il accepterait de se rétracter, ou s'il faut effectivement la signature de trois députés comme l'a dit hier à la Chambre le leader de l'opposition officielle alors qu'il tentait de jeter le discrédit sur ma pétition?

M. Nielsen: Madame le Président, la présidence a rendu sa décision en s'appuyant sur les avis de ses conseillers. Je respecte toujours ses décisions et les avis qu'elle reçoit.

M. HAWKES—L'ERREUR APPARENTE DANS UN DOCUMENT
PUBLIÉ PAR LE GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): J'invoque le Règlement, madame le Président. J'ai un document publié par le gouvernement ce matin. A la page 2, on dit clairement que les cotisations d'assurance-chômage des employeurs et des employés augmenteront de 10 p. 100. A la page 1, on indique . . .

Mme le Président: Pourquoi ce rappel au Règlement?

M. Hawkes: J'ai invoqué le Règlement parce que c'est la première occasion pour le gouvernement de rectifier une contradiction flagrante.

Mme le Président: Je sais que c'est la question que le député voulait poser pendant la période des questions, car il a alors essayé d'attirer mon attention en brandissant ce document. Il

voudrait maintenant poser la question qu'il n'a pas pu poser il y a quelques minutes. Il n'en est pas question.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS
ÉCONOMIQUESPRÉSENTATION DU 24^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, j'ai l'insigne honneur de présenter le vingt-quatrième rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

PÉTITIONS

M. FULTON—LA PORNOGRAPHIE—ON DEMANDE LA
MODIFICATION DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

M. Jim Fulton (Skeena): De tous les coins de ma circonscription, madame le Président, j'ai reçu des pétitions dans lesquelles on s'inquiète de la dégradation et de l'exploitation d'hommes, de femmes et d'enfants au moyen de la pornographie. Les dernières m'ont été expédiées de Telegraph Creek et des îles de la reine Charlotte. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de déposer des pétitions à ce sujet au nom d'habitants de Terrace.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prouver qu'il s'oppose à la dégradation des femmes en adoptant le projet de loi, tendant à modifier la loi sur la radiodiffusion, présenté par le député de Broadview-Greenwood (M^{me} McDonald) le 8 mars 1983. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. ALTHOUSE—L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, j'ai une pétition adressée par les habitants de Strasbourg, en Saskatchewan, à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. Les soussignés, habitants de Strasbourg, dans la province de Saskatchewan, souhaitent se prévaloir de leur droit de présenter un grief. Les soussignés déclarent humblement que nous n'avons pas besoin d'autres armes nucléaires ou missiles de croisière et demandent au gouvernement de refuser l'autorisation de procéder aux essais de ces missiles. Et vos pétitionnaires, selon leur devoir, ne cesseront de prier.